



Monsieur le Recteur,

Vous convoquez ce jour un Comité Technique extraordinaire dont les convocations ont été envoyées vendredi à 16h30 aux représentants élus des personnels ! Cette manière de faire est une insulte aux représentants des personnels, mais aussi et surtout aux élèves qui devaient avoir cours sur ces créneaux et qui n'ont pu être prévenus en amont de cette absence !

Ce Comité Technique extraordinaire est d'autant plus incongru que les textes de loi qui régissent les élections professionnelles sont connus depuis fort longtemps et ce point unique à l'ordre du jour aurait pu être traité en marge de n'importe quel CTA précédent, pour peu que vous ayez pris la peine de demander à vos services techniques de faire les calculs de répartitions hommes-femmes par corps !

Vous réunissez un comité technique extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour, alors que notre fédération vous a envoyé au moins trois courriers auxquels vous n'avez jamais daigné répondre pour organiser un comité technique sur les suppressions de postes dans le second degré qui ont eu lieu après le comité technique second degré du 23 mars !

Vous réunissez ce jour un comité technique extraordinaire avec un seul point à l'ordre du jour, alors que vous avez annulé l'ensemble des groupes de travail qui devaient se tenir sur l'éducation prioritaire, sans même prendre la peine de fournir de nouvelles dates de dialogue social !

Vous réunissez ce jour un CTA extraordinaire, alors que vous n'avez même pas daigné répondre à notre fédération qui vous a demandé une audience sur les examens et concours pour la session 2018. C'est ainsi qu'après avoir signé un arrêté stipulant que ce jour, le 28 mai, est un jour férié sur Saint-Martin en raison de l'abolition de l'esclavage, reportant de facto l'ensemble des examens prévus ce jour-là sur ce territoire, votre main signe des convocations d'examen pour des collègues... en poste sur Saint-Martin ! Les collègues ont-ils un jour férié ou non ???

Vous réunissez ce jour un CTA extraordinaire, alors que vous n'avez pas daigné répondre à nos différents courriers sur la situation au lycée Gerville Réache ni sur les tentatives d'intimidation de notre représentante syndicale dans cet établissement que vous avez organisé dans ce lieu en violation de toute la législation en vigueur sur le droit syndical !

Notre organisation syndicale, la FSU Guadeloupe, vous a accueilli avec respect, et nos représentants ont pris du temps personnel, aussi précieux que rare, sur leurs vacances scolaires pour répondre à votre demande d'audience lors de votre arrivée.

La FSU Guadeloupe attendait en retour le minimum de votre part : répondre aux sollicitations de notre fédération, et respecter et faire respecter la législation en vigueur ! Aucun de ces éléments nécessaires au dialogue social ne semble être vos priorités ! Nous souhaitons des réponses sur l'ensemble de ces errements, faute de quoi nous serons légitimes à penser que vous méprisez les organisations syndicales, le paritarisme et le dialogue social !

A ce titre, vous semblez avoir pris de l'avance sur les annonces gouvernementales présentées aux organisations syndicales dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022. Nous n'en sommes par conséquent que peu surpris car vous nous y aviez finalement préparés.

Permettez nous cependant de vous signifier que si l'idée d'une déconcentration managériale, est celle qui a conduit le gouvernement , à faire démissionner 6 secrétaires à Matignon en un an, ou à faire régner la terreur dans les services de notre rectorat en quelques mois, alors le paritarisme a de beaux jours devant lui.

Il est un système d'organisation d'une extrême modernité et qui a fait ses preuves pour défendre l'intérêt général plutôt que le clientélisme à chaque fois que l'on a le souci de lui donner les moyens de bien travailler (documents effectifs, dialogue réel, gestionnaires de carrière en nombre suffisants, ...). Dans une société qui demande aujourd'hui de plus en plus d'horizontalité dans le management (Danone, Deutsche Bahn, ...), quelle régression que de priver les représentants des fonctionnaires de la possibilité de participer aux promotions, mutations, avancements, ... de leurs corps.

Noyer l'effectivité de ces droits dans des commissions multi corps aux règles de gestion réduites à des dénominateurs communs abstraits n'aura qu'une seule fonction, celle de permettre aux administrateurs rectoraux de masquer à quel point ils ne connaissent pas les réalités des métiers tout en pouvant faire ronronner leurs jargons déshumanisés de cost killers. Une technocratie rigide plutôt qu'un dialogue social par corps gage d'une flexibilité de la fonction publique !

La FSU dénoncera, au nom d'une fonction publique efficace, cette vision réactionnaire des relations humaines au travail et l'idéologie autoritaire et contre productive qu'elle véhicule.

Par ailleurs, la FSU s'inquiète quant à la multiplication des problèmes sanitaires dans l'académie de Guadeloupe : Sargasses, eau potable, rats, gale, ...

En effet, il ne se passe pas une semaine sans que des écoles soient fermées pour cause de mauvaise hygiène liée aux rats. Pas un mois sans qu'une école, un collège, un lycée, l'université mais aussi les particuliers, les institutions, les entreprises, ... soient victimes de coupures d'eau, parfois très longues et posant de vrais problèmes d'hygiène comme par exemple l'épidémie de gale qui sévit actuellement dans les écoles comme rarement.

De moins en moins d'années sans que les algues sargasses s'échouent en nombre sur les plages de Guadeloupe et exposent la population pendant des semaines à une dizaine de gaz à l'odeur pestilentielle, tous plus nocifs les uns que les autres et dont l'effet cocktail n'est pas connu. Un épisode d'échouage de Sargasses exceptionnel par son intensité est d'ailleurs en cours depuis plus d'un mois sans qu'aucune réaction autre que communicationnelle n'ait eu lieu de la part des pouvoirs publics.

C'est à chaque fois la même chose. Les enseignants, les élèves, les parents, les usagers, les citoyens sont obligés de prendre à partie les pouvoirs publics pour que le principe de précaution

inscrit dans la loi soit appliqué. Malgré cela, il n'est d'ailleurs que rarement appliqué ou après de multiples atermoiements incompréhensibles et préjudiciables pour la population.

La FSU rappelle à l'état français et aux collectivités de Guadeloupe que la santé humaine n'a pas de prix. C'est avant tout l'intérêt général qui doit dicter les politiques publiques surtout en cas d'urgence. Les comptes publics viennent après.

Pour chaque problème sanitaire et particulièrement celui des sargasses et de l'eau, la FSU exige que :

- le principe de précaution s'applique en Guadeloupe comme dans n'importe quelle région de France,
- des mesures de mises à l'abri s'appliquent immédiatement pour toutes les populations exposées.

*Les représentants de la FSU*

